



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0375

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une aide d'urgence de 20 000 € à la Fondation Mérieux dans le cadre de son programme de soutien aux réfugiés en Irak - Année 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliot), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0375**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une aide d'urgence de 20 000 € à la Fondation Mérieux dans le cadre de son programme de soutien aux réfugiés en Irak - Année 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Irak traverse depuis de nombreuses années une crise humanitaire et sécuritaire liée à la situation politique interne à laquelle s'ajoute l'impact des événements en Syrie. La récente avancée de l'Etat Islamique et du Levant (EIL) et les crimes perpétrés à cette occasion ont entraîné des déplacements massifs de populations.

La Fondation Mérieux a été créée à Lyon en 1967 et reconnue d'utilité publique en 1976. La Fondation Mérieux a pour mission de renforcer les capacités locales des pays en développement afin de réduire l'impact des maladies infectieuses sur les populations vulnérables.

En août 2014, le rapport n° 8 des Nations Unies sur la crise irakienne estime à 1,45 million les populations déplacées qui s'ajoute aux personnes précédemment déplacées durant les années antérieures (environ un million) et aux 218 000 réfugiés syriens.

Face à l'ampleur de la crise humanitaire, la Fondation Mérieux a effectué, en août 2014, une mission d'évaluation des besoins des réfugiés des camps de personnes déplacées des villes de Zakho, de Suleimania, d'Arbat, d'Akra, de Makhmur, d'Erbil.

Erbil, capitale du Kurdistan irakien, compte 17 camps accueillant des populations déplacées estimées à près de 100 000 personnes. La majorité de ces familles s'est installée dans des écoles, des maisons vides, dans leur famille, des jardins des églises, mosquées ou jardins publics, des centres commerciaux, des bâtiments en construction, abandonnés, et manque cruellement d'accès à l'eau, à la nourriture et à des soins de santé.

A l'issue de cette mission, la Fondation Mérieux s'est donc engagée à pourvoir aux premiers besoins et à contribuer à la création des conditions les plus favorables pour l'accueil des personnes les plus fragiles déplacées dans la ville d'Erbil afin de permettre, le plus rapidement possible, à l'approche de la période hivernale, à près de cinq cents familles déplacées, soit environ 2 500 personnes, de s'installer dans un bâtiment avec les commodités minimales.

Devant ces événements, la communauté internationale s'est mobilisée pour organiser les secours urgents en faveur des populations déplacées, réfugiées et sinistrées.

L'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que si l'urgence le justifie, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou financer des actions à caractère humanitaire.

La présente délibération propose que la Communauté urbaine de Lyon apporte sa contribution à l'élan de solidarité collectif pour soutenir l'action portée par la Fondation Mérieux en faveur des populations réfugiées. Il est donc proposé au Conseil l'attribution d'une aide d'urgence d'un montant de 20 000 € au profit de la Fondation Mérieux pour la mise en œuvre de son intervention sur ce territoire ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Fondation Mérieux dans le cadre de son programme de soutien aux réfugiés en Irak pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation Mérieux définissant, notamment, les conditions d'utilisation cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6743 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.